

SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS SORECA POIDS LOURDS

Description de l'établissement

Nom : SORECA POIDS LOURDS
Adresse(s) : 705 Rue de la Lieme
Commune(s) : PERRIGNY (39411)
Activités : 45.19Z - Commerce d'autres véhicules automobiles
Description : Non renseignée

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 09/05/2025

Terrain répertorié en Secteur d'information sur les sols (SIS)

Identifiant : SSP4537540101

Ancien identifiant SIS : Non renseigné

Commune(s) : PERRIGNY (39411)

Description¹ : L'établissement SORECA POIDS LOURDS a exploité des activités de garage automobile.

POLLUTIONS RESIDUELLES

En 2017, des anomalies significatives en hydrocarbures au droit des sondages S5 (Cuves d'huiles et autres produits en sous-sol proche des fosses) et S11 (parking de véhicules accidentés à surface non recouverte) ont été identifiées. Une analyse des gaz du sol a été réalisée en 2018 et révèle des concentrations peu significatives à modérées en hydrocarbures volatils.

COMPATIBILITE AVEC L'USAGE

Un projet d'aménagement de l'ancien garage en usage tertiaire a été proposé par la société JARDIVAL. Une attestation de prise en compte de pollution dans le cadre d'un projet d'aménagement a donc été réalisée. L'analyse des risques résiduels pour ce projet de changement d'usage aboutit à des risques acceptables pour un usage tertiaire, sous réserve des mesures de gestion suivantes :

- maintien sur les extérieurs d'un horizon de grave compactée voire d'enrobé ou de béton,
- interdiction de culture de denrées comestibles,
- interdiction d'usage des eaux de la nappe,
- conservation du bâti existant.

CONCLUSION

Quand bien même il existe une compatibilité entre un usage industriel ou tertiaire, et la présence de pollutions résiduelles telles que décrites

précédemment, il convient de conserver la mémoire de cette zone et de s'assurer que des études adéquates seront réalisées en cas d'aménagement ou de changement d'usage. C'est dans cet objectif que ce site est intégré aux Secteurs d'Information sur les Sols (SIS).

PRINCIPALE REGLEMENTATION APPLICABLE AUX SIS

L'article L. 125-7 du code de l'environnement prévoit que lorsqu'un terrain situé en secteur d'information sur les sols fait l'objet d'un contrat de vente ou de location, le vendeur ou le bailleur du terrain est tenu d'en informer par écrit l'acquéreur ou le locataire. Il communique les informations rendues publiques par l'État. L'acte de vente ou de location atteste de l'accomplissement de cette formalité.

En application des articles L. 556-2 et R. 556-2 du code de l'environnement et R. 43116 et R. 442-8-1 du code de l'urbanisme, sur un terrain répertorié en secteur d'information sur les sols, le maître d'ouvrage fournit dans le dossier de demande de permis de construire ou d'aménager une attestation garantissant la réalisation d'une étude de sols et de sa prise en compte dans la conception du projet de construction ou de lotissement. La présence de cette attestation (ATTES-ALUR) dans le dossier de demande de permis de construire ou d'aménager est vérifiée par le service urbanisme de la collectivité compétente.

Cette étude de sols comprend un diagnostic et un plan de gestion en découlant. Le plan de gestion définit les mesures de gestion permettant d'assurer la compatibilité entre l'état du site et l'usage futur souhaité au regard de l'efficacité des techniques de réhabilitation ainsi que du bilan des coûts et des avantages de la réhabilitation au regard des usages considérés.

Dans le cas où un projet de construction ou d'aménagement serait mené à bien sur le site, le porteur de projet ou la collectivité compétente en matière d'urbanisme sont invités à en informer la DREAL (sis.dreal-bfc@developpement-durable.gouv.fr) pour mise à jour de la fiche SIS. Il conviendra de préciser en objet « mise à jour du SIS n° [référence du SIS] » et de joindre le rapport de fin des travaux réalisés, précisant les mesures prises pour gérer la pollution et les pollutions résiduelles constatées. r d'information sur les sols.

Documents associés² : Non renseigné

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 09/05/2025

Enjeux et environnement : Contexte hydrogéologique :

La commune est située sur la masse d'eau souterraine de type « Domaine triasique et liasique du Vignoble jurassien ».

Commune(s) :

Les usages proches du site sont les suivants :

- Nord : industries
- Est : route D471 et des terrains enherbés
- Sud : route D471 et industries
- Ouest : industries

PERRIGNY (39411)

Description³ :

L'établissement SORECA POIDS LOURDS a exploité des activités de garage automobile.

* Historique du site :

28/09/1977 : récépissé de déclaration pour des activités de garage d'entretien pour poids lourds

06/11/2017 : diagnostic initial de la qualité des sols

Octobre 2018 : déménagement du site sur une nouvelle implantation (le Rocher à Montmorot)

31/10/2018 : arrêt définitif des activités

3/07/2019 : notification de cessation d'activité

2019 : transmission des justificatifs de mise en sécurité (évacuation des déchets, pompage, dégazage, neutralisation des cuves). Les investigations réalisées en 2018-2019 concluent que les anomalies constatées ne nécessitent pas d'actions correctives immédiates compte-tenu de l'usage industriel pratiqué.

2019 : attestation de prise en compte de pollution dans le cadre d'un projet d'aménagement en usage tertiaire (JARDIVAL)

* Conclusions et suites de l'instruction :

L'ICPE est définitivement arrêtée et régulièrement réhabilitée. Elle relève désormais de l'article L. 556-1 du code de l'environnement.

Au regard des pollutions résiduelles, un classement en SIS des terrains a été proposé (articles L. 125-6 et L. 556-2 du code de l'environnement).

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

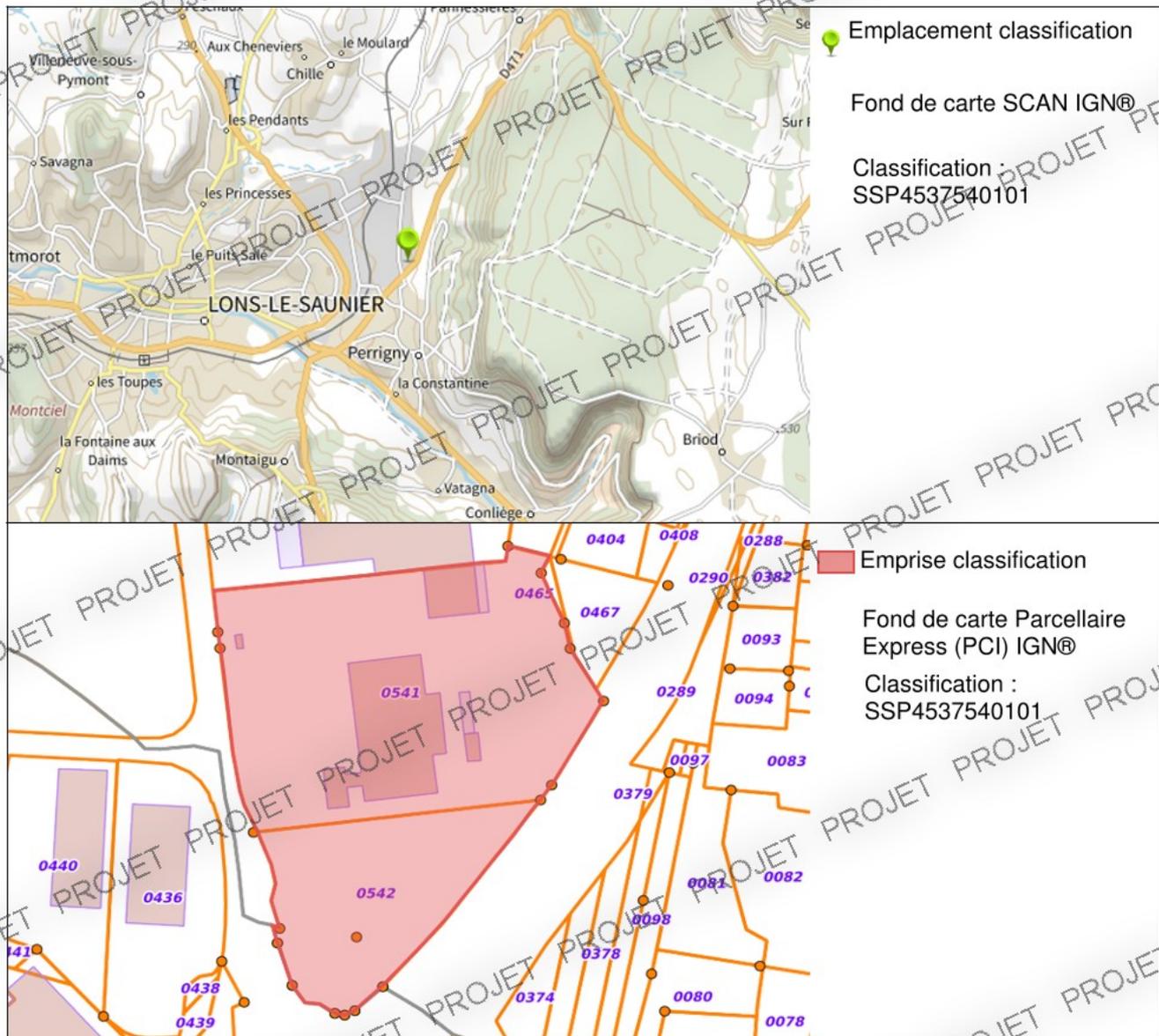
Documents associés : Non renseigné

Géolocalisation

Parcelles concernées par le Secteur d'information sur les sols (SIS)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
Perrigny	1	AH	0541	39
Perrigny	1	AH	0542	39

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroïde
RGF93 / Lambert-93
(EPSG:2154) :

Long. : 897501.2472225855, Lat. : 6622841.158460426

Superficie estimée :

20029 m²

1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)
2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche
3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.